

COMPTE-RENDU COMMISSION extra MUNICIPALE DE SÉCURITÉ DU 3 /12 /2019

Étaient présents : Jacques BARNAUD ; Jean-Paul BENI AICHE ; Robert BOMBRUN ; Éric CHARRE ; Gilbert MAISONNEUVE ; Jacques MAQUART ; Marie MONTMAGNON ; René VIOUGEAS.

Excusés : Michel RIVOIRE ; Thierry ROCHAT ; Jean-Claude SARLES.

L'objet principal de cette réunion : rendre compte des entretiens et échanges conduits récemment avec Jean-Michel VALLAT et Béatrice TEYSSOT, tous deux têtes de liste aux prochaines élections municipales de mars 2020.

Ces rencontres, à l'initiative des candidats, étaient opportunes : elles ont permis de décliner avec précision et détails le rôle et les engagements de notre commission au cours des 2 derniers mandats. Des membres candidats aux élections ont été également parties-prenantes de ces échanges.

Assurer la continuité de la commission apparaît dès lors bien établi pour l'ensemble de nos interlocuteurs. Il convenait d'en faire part à l'ensemble des membres de notre commission, quant à la reconduction, la représentativité, les initiatives et « in fine », le champ d'actions de notre commission .

La commission extra municipale de sécurité n'ayant de légitimité dans ses actions que sur **mandat du maire** de la commune, il conviendra, en son temps, de renouveler et d'actualiser l'**ordre de mission** qui fonde la spécificité de nos **engagements** et fonctionnements ; nos liens avec la commune et, notamment les **processus de communication** et d'échanges avec les élus et décideurs.

Il nous apparaît que cette **coordination** s'avère, à l'expérience, la garantie de la meilleure efficacité possible dans la distribution respectueuse des rôles et attribution de chacun.

* Jean-Michel VALLA a émis, de son côté, l'idée d'une coordination de nos actions avec la commission extra municipale chemins qui, de par ses activités, peut être amenée à identifier des situations problématiques liées à la sécurité routière.

Ce serait également l'occasion d'élargir, ponctuellement, notre équipe, voire nos deux équipes respectives...

Les membres constitutifs actuels de la commission extra municipale de sécurité sont a priori prêts à prolonger leur engagement... un renforcement serait le bienvenu (féminisation de nos effectifs!), ne serait-ce que pour générer des idées et ouvertures nouvelles.

* Béatrice TEYSSOT, quant à elle, plaide pour **une communication renforcée** de notre commission vers les citoyens, estimant que son rôle est méconnue de la plupart des St Marcellois.

C'est donc un axe de développement qu'il conviendra de renforcer, en complément des actes de communication multiples déjà actifs couramment pratiqués :

Comptes-rendus de nos commissions systématiquement intégrés dans le site de la commune.

Articles points com. et appels réguliers à la production d'articles dans le D.L.

Permanences sécurité autour des écoles... Participation à la fête des écoles des petits st Marcellois.

Participation aux lancements du « Pédibus » en lien avec les parents d'élèves et la municipalité.

Acteur dans l'attribution du label « ville prudente » : moment médiatique fort !

Rencontres sur sites et en mairie avec les riverains sur des contextes locaux de sécurité routière...

L'histoire de notre commission ne s'achève donc pas là, même si elle nécessite renforts et renouvellements.

* Quelques points d'actualité :

Une rencontre avec des riverains du **chemin des acacias** a été produite en mairie, le 6 novembre, en présence de Dominique QUET . Les débats ont porté sur les aménagements envisagés à titre provisoire et expérimental, en réponse aux préoccupations exprimées.

Installation d'un **radar pédagogique** à l'entrée Nord de l'avenue de Provence, pour inciter à une meilleure maîtrise des vitesses.

Potelets de protection piétons implantés aux abords du rond point « Provence/Monts du matin ».

Aménagements sécurité supplémentaires au groupe scolaire Jean-Louis BOUVIER : **barrières de protection** séparant la chaussée de l'espace d'accueil de l'école maternelle et mise en place expérimentale de **balises de chantier** pour matérialiser la sortie du parking et contrecarrer les stationnements intempestifs à ce niveau.

Des permanences sécurité ont été tenues par nos équipes à la rentrée de novembre sur les 2 sites scolaires.

Résultats des tentatives de relance du « Pédibus » :

*650 flyers ont été distribués en appels à candidature, par le biais des cahiers de correspondance.
224 retours soit environ 34 % .*

Sur ces réponses exprimées : 203 non et 21 oui : Résultats insuffisants pour une organisation adaptée.

* Nouvelles saisines ou relances :

- Intersection *côte de Surel et chemin du cimetière* : les trajectoires d'entrée vers le chemin du cimetière se font trop à gauche... Une observation sur place sera prochainement réalisée .

- *Allée du Chêne vert* : toujours un /« des véhicules » en stationnement sur le trottoir au niveau du virage... ce qui obligent piétons et landaus à se déporter sur la chaussée, sous un axe de visibilité restreint. Pour mémoire , le lotissement et la voie concernée sont en zone partagée.

- Vitesse excessive dénoncée dans la descente du *chemin « bel air »* vers le pont souterrain où les aménagements sont déjà nombreux : ralentisseurs/coussins berlinois/passage alternée et limitation à 30 km/h. * Notons aussi sur cette même voie :la mise à niveau défectueuse du tampon hydraulique à la sortie de la résidence en fin de construction et la permanence de gravas de chantier...
À ce même niveau, le décèlement d'une partie du coussin berlinois.

- Rond-point « Monts du matin/Provence » : à nouveau des remarques relatives au manque de visibilité de ce passage et la difficulté de le négocier lorsqu'on l'aborde par les voies annexes (monts du matin et peupliers).

Éric CH. rend compte de quelques aménagements nouveaux mis en place dans des communes voisines : carrés lumineux + flashes bleus au sol ou encore œillets en verre, installations peu onéreuses (?) susceptibles de renforcer l'attention des usagers, ici ou ailleurs.

- Autre point signalé : *rue du Rhône*, au niveau du passage alterné Nord sortie du « hameau » de Surel, des épandages d'hydrocarbures sur la route et un regard de récupération des eaux pluviales saturé par des déchets végétaux.

- Rappels souhaités et réitérés pour la *taille des haies* au niveau des passages de piétons... Merci !